



iBIO

FINISH *couche de finition*

DESCRIPTION

iBIO FINISH est un mortier spécial prêt-à-l'emploi, composé de chaux hydraulique naturelle pure comme liant, et d'aggrégats appropriés selon une courbe granulométrique sélectionnée.

iBIO FINISH est caractérisé par une adhésion lente, mais assurée, une plasticité élevée, une faible teneur en sels solubles et une excellente perméabilité à la vapeur d'eau. Le mortier à la chaux hydraulique naturelle est parfaitement stable et soigneusement préparé pour pouvoir éviter les problèmes de microfissuration et d'assèchement trop rapide.

Le liant, utilisé pour la préparation du mortier, est conforme à la norme européenne EN 459-1, NHL 5. Le mortier iBIO FINISH est conforme à la norme européenne UNI EN 998-1.

DOMAINE D'UTILISATION

iBIO FINISH peut être appliqué sur divers sortes de support traditionnel, pour la restauration, la rénovation et la construction neuve.

iBIO FINISH est utilisé comme couche de finition sur le corps d'enduit iBIO BODY.

iBIO FINISH peut se travailler comme tel : lissé, épongé ou poli (tadelakt). L'application de ciselures est également possible.

Dans le cas d'une application d'une peinture, il est impératif d'utiliser une peinture minérale perméable à la vapeur (badigeon à la chaux ou peinture au silicate).

APPLICATION

Le mortier est mélangé à environ 5 à 6 l d'eau propre pour un sac de mortier à la chaux hydraulique naturelle prêt-à-l'emploi de 20 kg. Le mélange s'effectue à l'aide d'un malaxeur électrique à faible vitesse de rotation pendant environ 3 à 4 minutes afin d'obtenir une pâte homogène et crémeuse. Le mortier reste utilisable pendant 2 heures.

En fonction de l'application, le mortier est appliqué à la plâtrasse/truelle jusqu'à l'épaisseur voulue. Il est conseillé de travailler en deux couches de 1,5 à 2 mm chacune. Laisser sécher la première couche pendant au moins quelques heures (ou une nuit) avant d'appliquer la seconde couche. Ensuite une période de séchage d'au moins 1 semaine est indispensable avant l'application d'un badigeon à la chaux ou d'une peinture au silicate.

Le mortier ne peut pas être appliqué à des températures inférieures à +5°C. Ne jamais appliquer sur un support gelé, ni par temps de brouillard dense. En été et par temps sec, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter un assèchement trop rapide du mortier. Le mortier doit être protégé du gel et du soleil intense pendant 48 à 72 heures après l'application.

REMARQUES

Lorsque des doutes subsistent en ce qui concerne le support ou dans le cas où le support ait été imperméabilisé (silicones, siloxanes ou comparables), nous vous conseillons de prendre contact avec notre service technique.

Le produit reste stable pendant au moins 6 mois lorsqu'il est conservé dans son emballage d'origine à température ambiante. Conservez-le dans un lieu frais et sec, à l'abri du gel, et protégez-le des sources de chaleur.

DONNÉES TECHNIQUES

Granulométrie (EN 1015-1)	max. 0.8 mm
Densité apparente (EN 1015-10)	1550 kg/m ³
Résistance à la compression (EN 1015-11)	classe CS II (1.5 N/mm ² ≤ f _c ≤ 5 N/mm ²)
Résistance à la traction (EN 1015-12)	> 0.3 N/mm ²
Perméabilité à la vapeur d'eau (μ)	12
Valeur pH	
mortier frais	> 10.5
mortier durci	~ 7
Classification au feu (EN 13501)	A1
Rapport eau/mortier	ca. 0,25 l/kg
Temps de malaxage	3 à 4 minutes
Consommation	15 - 18 kg/m ² /cm
Épaisseur maximale (les 2 couches comprises)	3 - 4 mm
Couleur	beige
Emballage	sacs en papier de 20 kg
Contenu d'une palette	60 x 20 kg = 1200 kg

Cette fiche annule et remplace toutes les précédentes.

Nos recommandations et nos spécifications sont données de bonne foi et sur base des recherches courantes. Nous garantissons une qualité constante en ce qui concerne la livraison de nos produits. Néanmoins, nous ne pouvons être responsables des dommages qui seraient occasionnés par une utilisation incorrecte du produit. En tout cas, nous conseillons de considérer le type de support et les conditions atmosphériques avant l'application de nos produits ou de prévoir une surface d'essai afin d'évaluer l'efficacité de l'emploi du produit.